

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le jeudi 15 octobre 2020 à 13 h, le tout en conformité avec l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
 Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola.
 Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
 Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement;
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire recherchiste.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 13 h.

RÉSOLUTION CA20 170269

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 octobre 2020 à 13 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02



PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

- Marvin Rotrand Présente son appui envers Peter Gillis, un jeune homme de NDG qui a été victime d'une attaque et d'un vol près de l'ancien poste 11 et mentionne que lorsqu'il a voulu porter plainte, il a trouvé le poste de police fermé.
Indique que cet incident prouve l'importance d'une présence policière dans NDG et demande à ce qu'au moins, une voiture de police soit présente près de l'ancien poste.
Répète sa demande pour la création d'un sous-poste dans NDG.
Fait mention que Marco Mendicino, Ministre de l'immigration, des réfugiés et de la citoyenneté du Canada, a présenté le nouveau Programme de parrainage des parents et grands-parents 2020. Invite les citoyens à consulter le site Web du gouvernement du Canada pour plus d'informations.
Rappelle les dates des rencontres concernant le projet de garage souterrain de la STM, qui auront lieu les 2, 10 et 24 novembre 2020. Invite les citoyens à consulter le site Web de la STM pour plus d'informations.
Demande à ses collègues de l'appuyer dans sa demande d'augmentation du budget pour la réfection des chaussées, des trottoirs et des rues dans CDN-NDG et compte demander une liste des priorités aux travaux publics.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

• Elisabeth Faure	Itinérance à Montréal
• Tan Minh Phan	Développements dans le Triangle
• Thaïs Verbaet	Suivi sur des requêtes fermées relatives à des nids-de-poule

La période de questions et de demandes du public de 30 minutes est maintenant terminée.

- * en annexe au présent procès-verbal, la liste complète des questions des citoyens.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Christian Arseneault Rappelle à la mairesse que lors du dernier conseil, elle avait consenti à transmettre les échanges de courriels avec la mairesse de Montréal et le comité exécutif concernant la situation budgétaire de CDN-NDG. Demande à la mairesse si le conseil va recevoir ces courriels avant la prochaine séance régulière du conseil d'arrondissement.



CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

RÉSOLUTION CA20 170270

EXERCICE DU DROIT DE VÉTO - RÉSOLUTION CA20 170248

ATTENDU QUE le 5 octobre 2020, le conseil d'arrondissement a adopté à la majorité la résolution CA20 170248;

ATTENDU QUE le 9 octobre 2020, Madame Sue Montgomery, mairesse de l'arrondissement, a exercé son pouvoir de reconsidération (droit de véto) à l'égard de la résolution CA20 170248 dans les quatre-vingt-seize heures qui ont suivi l'adoption de cette résolution, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et ville*;

ATTENDU QUE dans ce contexte, suivant le deuxième alinéa de l'article 53 précité, la résolution CA20 170248 doit être de nouveau considérée par le conseil en urgence et en priorité;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi des cités et villes* (la « Loi ») et de la *Charte de la ville de Montréal, métropole du Québec*, le directeur d'arrondissement est considéré, *mutatis mutandis*, comme le directeur général d'une municipalité;

ATTENDU QUE l'article 112 de la Loi prévoit que le directeur d'arrondissement est nommé par le Conseil d'arrondissement (le « Conseil »);

ATTENDU QU'en vertu de la Loi, l'article 113 prévoit que le directeur d'arrondissement (le « Directeur ») est le fonctionnaire principal de l'arrondissement;

ATTENDU QUE l'article 114 de la Loi prévoit que c'est sous l'autorité du Conseil que le Directeur est responsable de l'administration de la municipalité et à cette fin planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la municipalité;

ATTENDU QUE l'article 114.1 de la Loi prévoit que le Directeur exerce la fonction d'assurer les communications entre le Conseil et les autres fonctionnaires et employés de l'arrondissement;

ATTENDU QUE le Directeur fait rapport au Conseil d'arrondissement sur tout sujet qu'il croit devoir porter à sa connaissance en vue de la saine administration des deniers publics, du progrès de l'arrondissement et du bien-être des citoyens; et s'il le juge à propos, il verse ses propres conclusions au dossier sur tout sujet soumis au conseil;

ATTENDU QUE les conseillers de ville de l'arrondissement sont élus par la population afin de la représenter, prendre des décisions en considérant l'intérêt général de la population et administrer les affaires de l'arrondissement;

ATTENDU QUE tous les élus ont le droit d'obtenir l'information que détient l'arrondissement sur une question soumise aux délibérations du conseil, dans la mesure où cette dernière est utile à la prise de décision;



ATTENDU QUE l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce est l'arrondissement le plus peuplé de la Ville de Montréal, avec presque 170 000 résidents, et donc chaque élu représente une partie importante de la population;

ATTENDU QUE la Loi prévoit que le maire ou la mairesse exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur tous les départements et les fonctionnaires ou employés de la municipalité;

ATTENDU QUE depuis la création de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce il y a toujours eu, en dehors des assemblées du Conseil d'arrondissement, une collaboration étroite entre le directeur d'arrondissement et les élus;

ATTENDU QUE le Conseil désire que des règles de bon fonctionnement de communication et d'échange d'information entre les élus de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et la fonction publique de l'arrondissement soient établies.

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Christian Arseneault

Que le conseil d'arrondissement considère de nouveau la résolution CA20 170248 adoptée à la majorité au conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020 et en maintienne les termes, à savoir :

- Que le conseil d'arrondissement autorise le directeur d'arrondissement de communiquer et d'échanger de l'information avec les élus de l'arrondissement dans le seul but de permettre à ces derniers d'exercer leur rôle d'élu;
- Que le directeur d'arrondissement établisse des règles de bon fonctionnement afin de donner suite au premier résolu de la présente motion.

Un débat s'engage.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Marvin Rotrand, Lionel Perez, Peter McQueen et Christian Arseneault votent en faveur de la proposition.

Madame la mairesse Sue Montgomery vote contre la proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

65.01 1203571008

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 13 h 50.



Sue Montgomery
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA20 170269 à CA20 170270 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

ANNEXE : Liste complète des citoyens inscrits et leurs questions.



Questions du public – CA du 19 mai 2020

Questions du public – Séance extraordinaire du 15 octobre 2020 à 13 h

Les questions ont été soumises par les citoyen.ne.s via le formulaire en ligne. Les questions au présent tableau sont telles que rédigées par les citoyen.ne.s

Prénom	Nom	Sujet de la question	Question
Elisabeth	Faure	Homeless crisis in Montreal	Montreal is facing an urgent homelessness crisis. The situation in Cabot Square has worsened to the point that private citizens have been forced to organize to feed its residents for the past six weekends, since the City of Montreal has instructed the Red Cross to cease activities in the Square. Now private citizens are organizing to supply sleeping bags and blankets to the homeless who call Cabot Square their home. The Mayor of Montreal has recently stated she is looking into finding space for these homeless citizens in vacant hotels, but this work should have been done months ago. At the same time, a 'tent city' on Notre Dame St. Est is going to be taken down on the Mayor's orders. My question is: as members of Projet Montreal, have Christian Arsenault, Magda Popeneau and Peter McQueen been raising this crucial issue in their party's caucus meetings, and if so, what are they asking the Mayor?
Tan Minh	Phan	Développements dans le Triangle	<p>Première question: Comment avancent les travaux des parcs dans le secteur du Triangle par rapport à l'échéancier planifié? A-t-on trouvé une autre option pour installer les vitres au chalet du nouveau parc? J'aimerais avoir une estimation des dates de complétion pour chacun des trois parcs/espaces publiques svp.</p> <p>Deuxième question: Avec différents rapports recommandant d'améliorer le secteur en terme de TOD avec le transport collectif et actif, allez-vous dans un avenir proche permettre aux piétons de traverser la rue Jean-Talon ouest entre Mountain Sights et Victoria? C'est un long bloc de 400 mètres sans possibilité de traverser plus directement et de manière sécuritaire entre le milieu résidentiel et le milieu commercial de l'autre côté.</p> <p>Merci!</p>

Prénom	Nom	Sujet de la question	Question
Thais	Verbaet	Follow-up on closed tickets for potholes	Hello, I would like to follow up on a question I asked at a previous meeting. I started using the Montreal app to open requests for reparations of park furniture, garbage on sidewalks and potholes. I pointed out that my pothole requests were closed without being dealt with, one was even closed within 24 hours max. At the session, Mr. Plante said they'd follow up with me. Haven't heard anything yet and would really be interested in understanding why the requests were just closed. Seems like a waste of time and money. By when can I expect to be contacted? One of my requests (which were enumerated but not read in my question last time) is Request 20-182819. Thank you.

